

[Version finnoise](#)

La lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance en Finlande : table ronde de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) à Helsinki.

Date : 7 mai 2015

Lieu : Congress Paasitorni - Paasivuorenkatu 5 A – Helsinki

Organisateurs : L'ECRI en coopération avec le Médiateur finlandais pour la non-discrimination

Objectifs : Donner aux participants l'opportunité d'examiner les suites aux recommandations contenues dans le rapport de monitoring de l'ECRI sur la Finlande publié en 2013. La table ronde comportera quatre sessions :

- les principales conclusions du rapport de l'ECRI
- la législation en matière de non-discrimination et le Médiateur pour la non-discrimination;
- discrimination dans l'accès à l'emploi: problèmes et perspectives;
- lutte contre le racisme et l'intolérance dans le discours politique.

La réunion débutera par les déclarations liminaires de Rainer Hiltunen du Bureau du Médiateur pour la non-discrimination, et de Mirosław Wyrzykowski, Vice-Président de l'ECRI. Reetta Toivanen, membre de l'ECRI au titre de la Finlande et le membre suppléant, Mme Anna Rastas, contribueront également au séminaire. Ronald Craig du Bureau du Médiateur norvégien pour l'égalité et l'anti-discrimination, Kristina Stenman du Ministère de l'emploi et de l'économie, Krista Oinonen du Ministère des affaires étrangères, et Matti Välimäki du Centre d'études parlementaires de l'Université de Turku, seront parmi les intervenants.

Outre les autorités nationales, la table ronde réunira des ONG et des membres des groupes vulnérables, ainsi que des groupes minoritaires. Cet événement vise à contribuer positivement au débat national sur la lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance dans le pays, ainsi qu'à sensibiliser le grand public sur ces questions.

Dans son quatrième rapport sur la Finlande du 9 juillet 2013, l'ECRI a noté un certain nombre de progrès, mais s'est dite préoccupée par d'autres questions : par exemple, la discrimination envers les immigrants dans divers domaines, notamment l'emploi, et le risque de profilage racial des minorités visibles par la police. En ce qui concerne le discours politique, l'ECRI a recommandé aux autorités de prendre des mesures pour s'assurer que les politiciens agissent de manière responsable lorsqu'il s'agit de questions relatives aux groupes vulnérables tels que les migrants.

La table ronde est ouverte à la presse. Elle débutera le jeudi 7 mai 2015 à 9 heures 30 et se terminera à 16 heures 30.

Lien vers le programme : [en anglais uniquement](#)

Liens vers le rapport de l'ECRI : [Français](#) [Finnois](#)

L'ECRI, organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé d'experts indépendants, est chargée du suivi des problèmes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'intolérance et de discrimination fondée sur des motifs tels que la «race», les origines

ethniques/nationales, la couleur, la nationalité, la religion et la langue (discrimination raciale) ; elle élabore des rapports et adresse des recommandations aux Etats membres.

Contact presse:

Pour le Conseil de l'Europe : Paeivi Suhonen, Tel.: + 46 70 090 66 11, coenordic@gmail.com

Pour l'ECRI : Stefano Valenti, Tel.: +33 (0) 3 90 21 43 28, stefano.valenti@coe.int

Pour le Médiateur pour la non-discrimination : Pirjo Sohlo, Tel.: +358 2956 66 813, pirjo.sohlo@oikeus.fi